

Bulletin d'inscription
« Ostéopathie et périnatalité »
20, 21, 22 septembre 2015
5, 6, 7 novembre 2015
13, 14, 15 décembre 2015

à adresser avant le 10 juillet 20145 à :
Mr Gwendal TOR
Trésorier de la SOO
27 rue Anita Conti - Parc d'activité de Laroiseau
56000 VANNES

Nom:
Prénom:
Adresse:
Code Postal:
Ville:
Téléphone:
E-mail:

M'inscris aux 3 sessions de 3 jours animés par Ostéonat en septembre, novembre, décembre 2015 :
Ci-joint le règlement de 1530 € par 3 chèques de 510 € qui seront encaissés début septembre pour le premier, après les stages de novembre et décembre pour les deux suivants.

o Je suis à jour de ma cotisation SOO 2015

o Je n'ai pas encore réglé ma cotisation 2015 et je joins un chèque séparé de 50 € ainsi que, pour les primo-inscriptions, les photocopies des documents suivants :

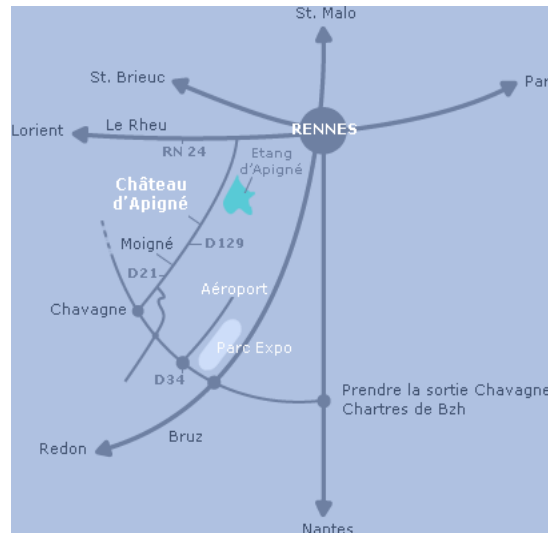
Mon Diplôme d'Ostéopathe

Mon attestation d'inscription au répertoire Adeli

Mon attestation d'inscription à la CIPAV

Les réunions de la SOO
ont lieu au
Château d'Apigné

www.chateau-apigne.com



SOCIÉTÉ DES OSTÉOPATHES DE L'OUEST



«Ostéopathie et
périnatalité»

Par
L'équipe d'OSTEONAT :
Thierry LEBOURSIER
Jean-Marie BRIAND
Michèle BARROT
Ostéopathes DO



20, 21, 22 septembre 2015
5, 6, 7 novembre 2015
13, 14, 15 décembre 2015

au Château d'Apigné
RENNES - LE RHEU

www.soo-osteo.fr

Fondée le 2 décembre 2000,
la Société des Ostéopathes de
l'Ouest (association loi 1901)
a pour buts de :

Regrouper, par delà les divisions
d'écoles et de syndicats, les
professionnels Ostéopathes du Grand
Ouest

Favoriser une Ostéopathie de qualité
et un haut niveau de technicité de ses
adhérents

Promouvoir, faire connaître
l'ostéopathie et ses
domaines d'application auprès des
autres professionnels de santé

Conditions d'adhésion:

-Être titulaire d'un D.O.

(Formation de 4300 heures en 5 ans
avec soutenance d'un mémoire de fin
d'études ou équivalence VAE)

- Exercer exclusivement l'ostéopathie
démarqué de toute autre profession
de santé.

Dérogation pour les étudiants en
dernière année de formation initiale
(temps plein).

Cotisation annuelle : 50 €.

Tarif étudiants : 10 €

OSTEONAT

La formation se propose d'aborder
sous l'angle ostéopathique toutes les
facettes de la périnatalité, et plus
particulièrement le nouveau-né.

L'ostéopathie périnatale respecte le
concept ostéopathique mais requiert une
méthodologie diagnostique et
thérapeutique particulière, et des
connaissances spécifiques approfondies
de la grossesse et du nouveau- né.

Le but est de permettre aux
participants d'acquérir les connaissances
théoriques et pratiques permettant la
prise en charge des nourrissons, et
l'intégration au sein d'équipes pluri-
disciplinaires périnatales.

Pendant ces 3 séminaires seront
abordés : l'approche conceptuelle du
nouveau- né, ses caractéristiques et les
moyens d'évaluation, l'accouchement et
l'impact sur le fœtus, la notion de
dysfonctions foetales et obstétricales,
ainsi que la grossesse et des suites de
couches.

MODALITES PRATIQUES

Lundi 20, mardi 21, mercredi 22 septembre
Jeudi 5, vendredi 6, samedi 7 novembre
Dimanche 13, lundi 14, mardi 15 décembre
2015

au Château d'Apigné

Accueil à partir de 8H30 le premier jour

Horaires des cours :

9h00-12h30 & 14h00-18h

Tarif : 1530 € (3x510€)

Les déjeuners et pauses sont compris
dans le prix du séminaire.

Date limite d'inscription :

10 juillet 2015

25 participants maximum

Possibilité de prise en charge FIF-PL

Numéro de formateur : 53 35 0875135

Siret: 552 548 338 00014

APE . 9499Z

Tous les détails sur notre site internet

www.soo-osteo.fr

Pour nous contacter :

soo@soo-osteo.fr